

# LA LETTRE D'INFORMATION

7 février 2024 - #151



## L'AREC met à jour sa cartographie des besoins et dynamiques de rénovation énergétique des copropriétés

L'AREC publie la version 2024 d'une cartographie interactive mettant à disposition des collectivités franciliennes toutes les données sur les caractéristiques énergétiques des copropriétés pour chacun des territoires (communes, intercommunalités et départements).

En effet, puisque les deux-tiers des logements privés franciliens se situent dans des copropriétés et que l'Île-de-France compte à elle seule près du quart du total des copropriétés françaises, la rénovation de ces immeubles constitue un défi majeur pour la région, avec un impact important à l'échelle nationale.

[CONSULTER LA CARTOGRAPHIE](#)



## Le solaire photovoltaïque : dynamique, outils et aides

### L'Île-de-France a les moyens d'avancer

À l'échelle de la France comme de l'Île-de-France, la production d'énergie solaire photovoltaïque a connu un pic en 2023 par rapport à l'année 2022. Mais la dynamique francilienne diffère de la dynamique nationale.

Le nombre d'installations, la puissance raccordée et l'énergie injectée sont les trois indicateurs observés ici, avec comme sources de données le Registre des installations de productions d'électricité 2022 et 2023, RTE et la plateforme ODRÉ (Open Data Réseaux Énergies).

Pour favoriser le développement du photovoltaïque et permettre une connaissance fine des du potentiel des territoires, l'AREC a produit et mis à disposition des données sur les gisements solaires des toitures et des parkings en Île-de-France.

[LIRE LE DOSSIER](#)



## Actualisation de la bibliothèque des plans de sobriété des collectivités franciliennes

En réponse à la crise énergétique et depuis l'annonce du plan de sobriété du gouvernement, des centaines de collectivités mettent en place des plans de sobriété.

Plans de sobriété d'urgence, plans de sobriété à long terme ou plans d'économie d'énergie, ils reposent à la fois sur des mesures de sobriété, d'efficacité ou de développement des énergies renouvelables.

Pour vous inspirer si vous n'êtes pas encore passé à l'action ou pour enrichir votre plan, l'AREC vous propose une liste non exhaustive des mesures annoncées par les collectivités franciliennes (communes, intercommunalités, départements).

[CONSULTER LES PLANS DE SOBRIÉTÉ](#)



## Sobriété : comment réduire nos besoins non énergétiques de produits pétroliers ?

Restitution et replay du webinaire du 26 janvier

Indispensables à des usages non énergétiques, les produits pétroliers sont utilisés dans les engrais, la fabrication des plastiques, des fibres synthétiques pour l'habillement, la plupart des cosmétiques et même certains médicaments.

Dans les collectivités et les entreprises, il existe un enjeu fort de réduction de leur consommation au-delà des postes chauffage, éclairage, mobilité. En effet, les organisations ont encore trop souvent recours au plastique que ce soient des contenants jetables pour des événements ou pour la livraison de repas à domicile. Les collectivités ont également dans leur rôle d'exemplarité, la possibilité de favoriser le développement d'activités comme le vrac, la consigne, le recyclage.

En partant de l'objectif de réduction de la consommation de produits pétroliers et donc de la nécessité de sobriété depuis la conception jusqu'à l'usage, comment réduire nos besoins de produits pétroliers non énergétiques en collectivité et entreprise ?

[VOIR LA RESTITUTION](#)

## AGENDA AREC



### Réussir le Contrat de Performance Énergétique dans les bâtiments tertiaires

13 mars

Conférence AREC / Améliorons la ville

[PROGRAMME & INSCRIPTION](#)



**Offres d'emploi | Nos formations | Médiathèque Françoise Choay**

15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15  
Tél. : 01 77 49 79 89

**ARB | AREC | ORDIF | ORS**

Cet email a été envoyé à {{contact.EMAIL}}  
**Se désinscrire**